

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Atlantique Révision Conseil - A. R. C. -
52 rue Jacques-Yves Cousteau
85 018 La Roche-sur-Yon
SA au capital de 40 000 €
343 156 766 RCS La Roche/Yon

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

COGELEC

Société anonyme

370 rue de Maunit

85 290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles issues de développement représentent au bilan de la société un montant net de 7.6 M€ (y compris l'intégralité des immobilisations incorporelles en cours).

Tel que cela est décrit dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe, les frais de développement encourus par la société sont activés dès lors que les critères d'immobilisation sont strictement respectés et notamment qu'il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les immobilisations incorporelles issues de développement amorties et non encore amorties font l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié.

La société comptabilise une dépréciation lorsque la valeur recouvrable d'un projet de développement est inférieure à la valeur nette comptable des coûts capitalisés correspondants.

Nous avons identifié l'activation et l'évaluation au bilan des coûts de développement comme un point clé de notre audit en raison du caractère significatif de ces actifs incorporels dans le bilan de la société et du jugement exercé par la direction lors de leur activation initiale et de la réalisation des tests de dépréciation, le cas échéant.

Réponse apportée lors de notre audit

Dans le cadre de l'audit des comptes sociaux, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de la procédure encadrant l'activation des dépenses de développement,
- Contrôler par sondage la fiabilité des coûts immobilisés sur l'exercice sur chacun des projets,
- Analyser par entretiens avec les personnes en charge du développement, la faisabilité technique des projets en cours,
- Analyser par entretiens avec la Direction, les évolutions stratégiques attendues concernant les projets en cours,
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la société dans le cadre des tests de dépréciation des coûts de développement capitalisés (notamment prévisions de ventes, taux d'actualisation, taux de croissance long terme)

- Revoir les analyses de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues,
- Apprécier le caractère approprié de l'information donnée dans la note Immobilisations corporelles et incorporelles de l'annexe aux comptes sociaux.

Comptabilisation des produits

Point clé de l'audit

Outre les ventes de matériels, le chiffre d'affaires de la société est composé de prestations de services (contrats d'abonnement).

Les contrats d'abonnements sont soit intégralement payés à la souscription pour toute la durée du contrat, soit payés à échéances périodiques sur la durée du contrat. Ils sont comptabilisés au résultat de manière linéaire sur la durée du contrat via la comptabilisation de passifs de contrats.

Nous avons considéré la comptabilisation des produits comme un point clé de l'audit en raison du volume important de transactions et du montant élevé de chiffre d'affaires différé à la clôture.

Réponse apportée lors de notre audit

Nous avons tout d'abord obtenu une description du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffres d'affaires depuis la conclusion du contrat jusqu'à la facturation et la réception des paiements. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par la société.

Nous avons également eu recours à des spécialistes en systèmes d'information de manière à évaluer les contrôles généraux informatiques relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont également porté :

- Sur la réalisation de procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires et de passifs de contrat avec les montants comptabilisés et sur la réalisation de tests de détail sur la base d'échantillon, en réconciliant les montants comptabilisés avec les contrats signés ;

- Sur le contrôle de l'annexe aux comptes sociaux afin de vérifier qu'elle donnait une information appropriée, notamment pour ce qui est de l'échéance des produits constatés d'avance.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société COGELEC par l'assemblée générale du 17 mars 2015 pour le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) et du 4 janvier 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) était dans la 5ème de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés était dans la 2ème année de sa mission sans interruption, dont chacun deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des

comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

La Roche-sur-Yon et Rennes, le 22 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Atlantique Révision Conseil - A. R. C. -

Deloitte & Associés



Sébastien Caillaud



Guillaume RADIGUE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	14 101 711	8 757 895	5 343 816	2 241 953
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	727 904	564 401	163 503	136 175
Fonds commercial (1)	1 927 381		1 927 381	1 927 381
Autres immobilisations incorporelles	2 242 934		2 242 934	4 564 242
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 173 596	6 594 997	4 578 599	3 702 415
Autres immobilisations corporelles	1 305 052	640 461	664 591	597 190
Immobilisations corporelles en cours	55 333		55 333	787 522
Avances et acomptes	201 643		201 643	221 945
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 113		35 113	35 113
Créances rattachées aux participations	10 395 890		10 395 890	2 197 433
Autres titres immobilisés	16 496		16 496	16 496
Prêts	38 854	37 804	1 050	1 700
Autres immobilisations financières	1 046 822	56 682	990 140	434 940
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	43 268 729	16 652 240	26 616 489	16 864 506
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 532 806	233 557	5 299 249	3 831 433
En-cours de production (biens et services)	3 706 885	222 137	3 484 748	3 087 737
Produits intermédiaires et finis	1 702 057	204 010	1 498 047	1 302 365
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	67 191		67 191	148 528
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 242 723	380 199	8 862 524	9 205 659
Autres créances	465 817		465 817	1 693 774
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 504 708		8 504 708	8 500 651
Disponibilités	8 283 902		8 283 902	7 630 453
Charges constatées d'avance (3)	2 251 436		2 251 436	1 937 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 757 525	1 039 903	38 717 622	37 338 515
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	83 026 254	17 692 143	65 334 111	54 203 021
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			901 427	332 865
(3) Dont à plus d'un an (brut)			2 231 648	2 045 145

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 004 122	4 004 122
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	18 654 337	18 654 337
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	143 505	53 388
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 510	5 510
Autres réserves	3 084 249	1 372 025
Report à nouveau	672	672
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 699 675	1 802 341
Subventions d'investissement	57 047	65 225
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 649 117	25 957 620
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		300 000
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		300 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	936 000	818 682
Provisions pour charges	235 981	169 981
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 171 981	988 663
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 750 394	4 966 889
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 404 526	2 575 439
Dettes fiscales et sociales	3 857 026	2 189 129
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 038	135 874
Autres dettes	912 512	815 178
Produits constatés d'avance (1)	19 517 517	16 274 228
TOTAL DETTES	34 513 012	26 956 738
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	65 334 111	54 203 021
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 243 502	18 208 222
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 269 511	8 748 516
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		5 464
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	28 308 544	24 065 305	4 243 239	17,63
Production vendue (services)	11 792 066	9 675 783	2 116 283	21,87
Chiffre d'affaires net	40 100 610	33 741 087	6 359 522	18,85
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	4 032 655	3 153 448	879 207	27,88
Production stockée	723 151	1 039 038	-315 887	-30,40
Production immobilisée	2 757 559	2 697 240	60 319	2,24
Subventions d'exploitation	4 620	23 219	-18 599	-80,10
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	556 446	261 952	294 494	112,42
Autres produits	38 805	35 157	3 647	10,37
Total produits d'exploitation (I)	44 181 189	37 797 693	6 383 496	16,89
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs	14 235 373	12 295 233	1 940 140	15,78
Variations de stock	-1 452 388	-685 146	-767 242	111,98
Autres achats et charges externes (a)	9 647 278	9 494 961	152 317	1,60
Impôts, taxes et versements assimilés	838 498	647 144	191 354	29,57
Salaires et traitements	8 632 547	7 287 830	1 344 718	18,45
Charges sociales	3 426 498	2 882 303	544 195	18,88
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	3 096 142	2 241 752	854 390	38,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	407 322	620 158	-212 835	-34,32
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	183 318	548 308	-364 990	-66,57
Autres charges	44 107	61 978	-17 871	-28,83
Total charges d'exploitation (II)	39 058 696	35 394 520	3 664 176	10,35
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 122 493	2 403 173	2 719 320	113,16
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	18 912	2 661	16 251	610,71
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	7	42	-35	-83,71
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25 372	7 856	17 516	222,97
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	57 218		57 218	
Différences positives de change	494	807	-313	-38,77
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	102 003	11 366	90 637	797,47
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	56 682	67 022	-10 340	-15,43
Intérêts et charges assimilées (4)	100 462	137 267	-36 804	-26,81
Différences négatives de change	999		999	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	158 143	204 289	-46 146	-22,59
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-56 140	-192 923	136 783	-70,90
RESULTAT COURANT avant impôt	5 066 352	2 210 249	2 856 103	129,22

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	707		707	
Sur opérations en capital	66 828	6 734	60 094	892,40
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		76 645	-76 645	-100,00
Total produits exceptionnels (VII)	67 536	83 379	-15 843	-19,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 841	82 276	-79 435	-96,55
Sur opérations en capital	94 582	102 603	-8 020	-7,82
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	97 423	184 878	-87 455	-47,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-29 887	-101 499	71 612	-70,55
Participation des salariés aux résultats (IX)	368 322		368 322	
Impôts sur les bénéfices (X)	968 468	306 410	662 058	216,07
Total des produits (I+III+V+VII)	44 350 728	37 892 438	6 458 290	17,04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 651 053	36 090 097	4 560 956	12,64
BENEFICE OU PERTE	3 699 675	1 802 341	1 897 334	105,27
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 410	17 302	-7 892	-45,61
- Redevances de crédit-bail immobilier	362 604	362 615	-11	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	18 912	2 661	16 251	610,71
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'exercice 2019 a été marqué par les faits suivants :

- Mise en service du projet Kibolt à compter du 1er mai 2019, pour environ 5.3 M€ (frais développement + matériel)
- Avances de fonds faites aux filiales pour un global de 10.4 M€ au 31/12/2019, afin de financer leur développement commercial

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SA COGELEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 65 334 111 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 699 675 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les améliorations de projets sont amorties sur la durée d'amortissement initiale - la durée déjà amortie (minimum 1 an).

Le matériel mis à disposition des clients dans le cadre des contrats est immobilisé et amorti sur la durée du contrat. Le matériel est valorisé au prix de revient.

Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2019 est de 12.61 %.

Règles et méthodes comptables

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'une variation de +/-10% n'aurait aucune incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés (aucune dépréciation ne serait à enregistrer).

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 5 ans
- * Installations techniques : 1 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels :
1 à 10 ans (dont platines et blocs GSM de 5 à 10 ans)
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des tests de dépréciation des filiales sont réalisés selon la méthode des DCF.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

/// Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,6 %
- Taux de croissance des salaires : 4 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	9 655 305	4 446 406		14 101 711
- Fonds commercial	1 927 381			1 927 381
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 186 565	1 458 754	3 674 481	2 970 838
Immobilisations incorporelles	16 769 251	5 905 160	3 674 481	18 999 930
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	8 790 828	2 384 200	1 432	11 173 596
- Instal.générales, agencements aménagements divers	296 547	97 416		393 963
- Matériel de transport	25 337	464	903	24 897
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	749 915	137 175	897	886 192
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	787 522	146 736	878 925	55 333
- Avances et acomptes	221 945	201 643	221 945	201 643
Immobilisations corporelles	10 872 093	2 967 634	1 104 102	12 735 623
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 232 546	8 201 118	2 661	10 431 003
- Autres titres immobilisés	16 496			16 496
- Prêts et autres immobilisations financières	531 663	964 243	410 230	1 085 676
Immobilisations financières	2 780 704	9 165 361	412 891	11 533 175
ACTIF IMMOBILISE	30 422 049	18 038 155	5 191 474	43 268 729

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fond commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existent des plus-values latentes fiables et significatives, selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice.

Le mali technique se rattachant exclusivement aux contrats d'abonnements conclus par la société INTRATONE TELECOM, il est donc inscrit en totalité à l'actif de la société COGELEC dans un sous compte du fonds commercial.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste	3 674 481	1 100 870	2 661	4 778 012
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 230 679	1 866 764	9 162 700	13 260 143
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 905 160	2 967 634	9 165 361	18 038 155
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste	3 674 481	1 100 870	2 661	4 778 012
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 232	410 230	413 462
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 674 481	1 104 102	412 891	5 191 474

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les autres postes d'immobilisations incorporelles d'un montant global de 2 971 k€ tiennent compte de projets en cours pour 2 243 k€ au 31/12/2019.

Les augmentations de l'exercice de 5905 k€, concernant les immobilisations incorporelles correspondent à :

- la mise en service de projet de développement pour 4 446 k€
- la comptabilisation en projets en cours pour 1 459 k€

	Montant Brut
Activation projets	14 101 711
Frais de recherche	14 101 711

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les augmentations de l'exercice, concernant les immobilisations corporelles, s'élèvent à 2 968 k€, et correspondent principalement aux :

- Matériel et outillage pour 2 384 k€ dont production immobilisée de matériels en lien avec les contrats classiques et Prémium pour 915 k€
- Avances et acomptes sur matériel + 202 k€
- Immobilisations corporelles en cours + 147 k€
- Matériel informatique et mobilier + 137 k€

Immobilisations financières

Le montant des acquisitions financières s'élèvent à 9 165 k€ dont principalement :

- Avances de fonds aux filiales pour 8 201 k€
- Acquisition d'actions propres 964 k€

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 413 352	1 344 543		8 757 895
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	486 148	78 253		564 401
Immobilisations incorporelles	7 899 499	1 422 796		9 322 295
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 088 413	1 506 706	122	6 594 997
- Instal.générales, agencements aménagements divers	81 823	36 723		118 546
- Matériel de transport	2 062	5 157	677	6 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	390 723	124 760	110	515 373
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 563 021	1 673 346	909	7 235 458
ACTIF IMMOBILISE	13 462 520	3 096 142	909	16 557 754

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 441 542 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	10 395 890		10 395 890
Prêts	38 854	1 050	37 804
Autres	1 046 822	900 377	146 445
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 242 723	8 786 832	455 890
Autres	465 817	465 817	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 251 436	475 678	1 775 758
Total	23 441 542	10 629 755	12 811 787
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	650		

Les créances à plus d'un an d'un montant total de 12 812 k€ se décomposent ainsi :

- Avances faites aux filiales + 10 396 k€
- CCA pour 1 776 k€ (dont CCA sur commissions PREMIUM pour 455 k€ et cartes SIM pour 1 321 k€)
- Clients douteux pour 455 k€
- Dépôts et cautions pour 146 k€
- Prêt Diamo pour 38 k€

Produits à recevoir

	Montant
Fourn.rrr & av.a recevoir	3 175
Interets courus a recev.	16 870
Total	20 045

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	95 022	56 682	57 218	94 486
Stocks	544 674	403 290	288 260	659 704
Créances et Valeurs mobilières	390 404	4 032	14 238	380 199
Total	1 030 101	464 004	359 716	1 134 390
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		407 322	302 498	
Financières		56 682	57 218	
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 004 121,60 € décomposé en 8 898 048 titres d'une valeur nominale de 0,45 €.

Les 8 898 048 actions se décomposent en :

- 3 550 963 actions au porteur assorties d'un droit de vote simple, dont 130 709 actions propres détenues.
- 5 347 085 actions nominatives dont 20 assorties d'un droit de vote simple et 5 347 065 actions sont assorties d'un droit de vote double.

Précisions concernant les actions propres rachetées par COGELEC :

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2019 : 130 709 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2019 : 885 377 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2019 : 142 457 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2019 : 963 792 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2019 : 48 953 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2019 : 337 137 €

Notes sur le bilan

L'ensemble de ces actions est comptabilisé en compte 277.

En raison de la perte de valeur constatée sur ces actions propres, une dépréciation de 56 682 € est comptabilisée au 31/12/2019. (Valeur historique comparée à la valeur moyenne sur le mois précédent la clôture.)

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	672
Résultat de l'exercice précédent	1 802 341
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 803 013
Affectations aux réserves	1 802 341
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	672
Total des affectations	1 803 013

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	4 004 122				4 004 122
Primes d'émission	18 654 337				18 654 337
Réserve légale	53 388	90 117	90 117		143 505
Réserves générales	1 372 025	1 712 224	1 712 224		3 084 249
Réserves réglementées	5 510				5 510
Report à Nouveau	672				672
Résultat de l'exercice	1 802 341	-1 802 341	3 699 675	1 802 341	3 699 675
Subvention d'investissement	65 225			8 178	57 047
Total Capitaux Propres	25 957 620		5 502 016	1 810 519	29 649 117

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	265 000	50 000			315 000
Garanties données aux clients	553 682	67 318			621 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	51 981				51 981
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	118 000	66 000			184 000
Total	988 663	183 318			1 171 981
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		183 318			
Financières					
Exceptionnelles					

Provision garantie sur le matériel de la gamme Intratone Telecom pour un montant global de 621 k€.

Les coûts SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 3 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées.

La mise à disposition du matériel en échange des articles en SAV a entraîné sur l'exercice la comptabilisation d'une provision pour charge liée à la neutralisation de la marge sur les produits avancés en attente de retour à hauteur de 184 k€.

Suite au contrôle fiscal réalisé en 2017, maintien de la provision pour le solde à payer du rappel de TVA et IS sur les abandons de créances considérés à titre financier et non commercial.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 34 513 012 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 750 394	2 108 593	5 113 246	528 554
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 404 526	2 404 526		
Dettes fiscales et sociales	3 857 026	3 857 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 038	71 038		
Autres dettes (**)	912 512	912 512		
Produits constatés d'avance	19 517 517	1 915 816	7 149 338	10 452 363
Total	34 513 012	11 269 511	12 262 584	10 980 917
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 334 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 545 031			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.a recevoir	1 392 414
Personnel charges a payer	1 317 658
Org.sociaux ch. a payer	547 146
Etat charges a payer	138 813
Clients rrr & av.a accor.	754 565
Total	4 150 596

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	2 251 436		
Total	2 251 436		

Les charges constatées d'avance de 2 251 k€ concernent principalement :

- Les cartes SIM pour 1 539 k€
- Les commissions PREMIUM pour 570 k€
- Crédit Bail Immobilier pour 60 k€

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	19 517 517		
Total	19 517 517		

Produits constatés d'avance : facturation d'avance des prépayés.

Les produits constatés d'avance sont établis selon la méthode suivante :

- Etalement de la facturation sur la durée de garantie du contrat ou sur 15 ans pour les contrats prépayés
- Ces PCA sont diminués du montant des coûts commerciaux estimés par COGELEC sur les prépayés (soit incidence de 1808 K€ au 31/12/2019), afin de couvrir ces charges.

Les charges futures, associées directement aux contrats facturés d'avance, sont estimées à 29 % des PCA soit 5.7 M€ (cartes SIM + amortissement des modules).

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Chiffre d'affaires Gamme Intratone	23 923 847
Ventes abonnements Intratone	10 864 442
Chiffre d'affaires Gamme Hexact	4 384 370
Prestations de services	922 706
Ports	4 916
Produits résiduels	329
TOTAL	40 100 610

Les ventes de matériel sont comptabilisées en résultat à la date de livraison.

Les contrats d'abonnement et les contrats en offres globales (incluant une partie vente de matériel et une partie prestation de services) sont comptabilisés à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats.

Production immobilisée

- Dont production immobilisée sur les projets : 1 842 803 €
- Dont production immobilisée sur le matériel lié aux contrats d'abonnement : 914 756 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 150 000 €

Ces honoraires se répartissent comme suit :

- ARC : 75 000€
- DELOITTE : 75 000 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	18 912	2 661
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7	42
Autres intérêts et produits assimilés	25 372	7 856
Reprises sur provisions et transferts de charge	57 218	
Différences positives de change	494	807
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	102 003	11 366
Dotations financières aux amortissements et provisions	56 682	67 022
Intérêts et charges assimilées	100 462	137 267
Différences négatives de change	999	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	158 143	204 289
Résultat financier	-56 140	-192 923

Les dotations et reprises financières, concernent la provision pour dépréciation des titres propres COGELEC.

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- Prestations techniques et prestations marketing avec Sté HRC pour un montant de 747

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 841	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 324	
Autres charges	77 259	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		707
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 834
Subventions d'investissement virées au résultat		8 178
Autres produits		19 816
TOTAL	97 423	67 536

Les charges exceptionnelles de 97 k€ comportent principalement :

- Mali rachat d'actions propres 77 k€
- VNC des éléments d'actif cédés 17 k€

Les produits exceptionnels de 67 k€ tiennent compte de :

- Cession principalement de deux véhicules et remboursement d'une caution pour 39 k€.
- Boni rachats actions propres 20 k€
- Etalement des subventions sur bâtiment et projet Kibolt 8 k€

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	4 279 692
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	518 158
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	3 300
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 699 675
+ Impôts sur les bénéfices	968 468
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	4 668 143
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 668 143

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	5 066 352	854 709	4 211 643
+ Résultat exceptionnel	-29 887	-9 015	-20 872
- Participations des salariés	368 322	-122 774	491 096
Résultat comptable	4 668 143	968 468	3 699 675
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'impôt de 968 468 € correspond à :

La charge d'IS calculé au 31/12/2019 pour 1 489 926 €

- Crédit d'impôt recherche : - 438 726 €
- Crédit d'impôt innovation : - 79 432 €
- Réduction d'impôt mécénat : - 3 300 €

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 114 498 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	408 922
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	408 922
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	114 498
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Provisions des charges à payer non déductibles de 409 k€ :

- Participation 2019 pour 368 k€
- Provision organic pour 41 k€

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un évènement de l'année 2020.

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration le 21 avril 2020 sont survenus la crise sanitaire évolutive du Covid-19 et, en France et dans de nombreux pays, des mesures de confinement. La situation dans le contexte actuel reste incertaine et évolutive.

La société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour les douze prochains mois en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêt de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 180 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel
Cadres	51
Agents de maîtrise et techniciens	43
Employés	65
Ouvriers	21
Total	180

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Une enveloppe de 20 k€ concernant les jetons de présence, est attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SRC

Forme : SAS

SIREN : 80281758500028

Au capital de : 2 808 325 €

Adresse du siège social :

370 RUE DE MAUNIT - ZI DE MAUNIT

85290 MORTAGNE SUR SEVRE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : SRC.

SRC est la société mère consolidante du groupe, constitué par la SA COGELEC et ses 3 filiales :

- INTRATONE GMBH
- INTRATONE UK
- INTRATONE BV

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 719 530
<i>Intérêts des emprunts</i>	212 251
<i>Retenue de garantie</i>	140 000
<i>Nantissement du fonds de commerce en garantie des emprunts souscrits auprès de la BNP pour 500 k€, de la CE pour 300 k€ et de la SG pour deux emprunts de 400 k€, et dont montant total restant dû au 31/12/2019 =</i>	592 125
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	7 104 922
<i>Commandes d'immobilisations</i>	189 487
Autres engagements donnés	8 238 785
Total	10 958 315
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	592 125

Les retenues de garanties de 140 K€ correspondent aux gages espèces, en lien avec les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 2.8 M€.

La société COGELEC a apporté son soutien à ses filiales étrangères, aussi longtemps qu'elles feront partie du groupe, en décidant de continuer, si nécessaire, à leur apporter son soutien financier afin de leur permettre d'honorer leurs dettes à bonne échéance et de poursuivre leur activité normale sans aucune interruption.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	1 800 000
Avals et cautions	
<i>Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo</i>	50 000
<i>Intérêts des emprunts</i>	212 251
<i>Retenue de garantie</i>	140 000
<i>Engagement de crédit bail mobilier et immobilier</i>	2 719 530
<i>Chiffre d'affaires sur les contrats restant à facturer</i>	7 104 922
<i>Commandes d'immobilisations</i>	1 043 018
Autres engagements reçus	11 269 721
Total	13 069 721
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		3 661 549			3 661 549
Cumul exercices antérieurs		581 476			581 476
Dotations de l'exercice		174 443			174 443
Amortissements		755 919			755 919
Cumul exercices antérieurs		1 315 988			1 315 988
Exercice		362 604			362 604
Redevances payées		1 678 592			1 678 592
A un an au plus		362 604			362 604
A plus d'un an et cinq ans au plus		1 450 416			1 450 416
A plus de cinq ans		906 510			906 510
Redevances restant à payer		2 719 529			2 719 529
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1			1
Montant pris en charge dans l'exercice		362 604		9 410	372 014

Financement du bâtiment par crédit bail immobilier d'une durée de 12 ans.

Suite à l'avenant signé en octobre 2016, le tableau de crédit bail immobilier tient compte des données définitives, à savoir :

Coût d'acquisition des terrains : 216 k€

Gros oeuvre : 1 335 k€, amorti sur 35 ans

Bardage : 586 k€, amorti sur 20 ans

Installations générales : 1 386 k€, amorties sur 15 ans

Agencements : 139 k€, amortis sur 10 ans

Soit un total d'investissement de 3 662 k€

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :

606 000 €

